



! CITOYENNES, CITOYENS Chaque action compte! Ce bulletin vous propose des informations et des idées pour contribuer activement à la qualité de vie de notre communauté.

APPEL D'OFFRES DE SOUMISSION No VS-01-09-2026

Vente d'un VTT HONDA TRX50, 2003
32 168 km à l'odomètre



La Municipalité doit se départir d'un véhicule tout terrain (VTT) HONDA TRX50, 2003 incluant les chenilles, vendu tel quel sans garantie.

Toutes les conditions de la présente demande de soumissions sont contenues dans un document, lequel est disponible à la **réception du bureau municipal ou sur le site web de la municipalité**. Il peut être également transmis par courriel.

Prix soumis :

Le prix minimum demandé est de 2 500 \$. La vente sera accordée à partir du prix soumis, les **taxes applicables en sus**.

Les soumissions cachetées et portant la mention « Soumission pour le VTT HONDA TRX50, 2003 » devront être déposées **avant 11 h, jeudi le 8 octobre 2026** au bureau municipal.

Responsable de la vente :

Lise Perron, tél : 819 629-2522, poste 301

Date d'ouverture des soumissions :

8 octobre 2026, 11 h

La Municipalité de Duhamel-Ouest se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné à Duhamel-Ouest, ce 15 septembre 2026

Lise Perron
Directrice générale

AFFAIRES MUNICIPALES



Information - Inventaire des installations septiques autonomes (ISA)

Le programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 est la principale source d'aide financière pour la Municipalité de Duhamel-Ouest. Ce programme gouvernemental vise à soutenir les municipalités dans la réalisation de travaux essentiels pour la qualité de vie et la pérennité des infrastructures locales.

Depuis 2024, une nouvelle obligation s'applique à toutes les municipalités sans réseau d'aqueduc ou d'égout : **réaliser un inventaire complet des installations septiques autonomes (ISA) sur leur territoire avant le 31 décembre 2026.**

Cet inventaire doit inclure le nombre, l'année d'installation et le type de chaque installation.

La réalisation de cet inventaire est une condition obligatoire pour que la municipalité puisse recevoir les subventions du programme TECQ.

Pour Duhamel-Ouest, cette aide financière couvre les travaux suivants :

- › Voirie locale (ex. : réfection de chemins municipaux)
- › Résilience aux changements climatiques (ex. : drainage, verdissement)
- › Infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive, de loisir ou touristique

À retenir :

- › L'inventaire des ISA est une exigence gouvernementale pour l'accès aux subventions municipales du TECQ.
- › Il n'y a pas d'aide financière directe prévue pour la mise à niveau individuelle des installations septiques dans le cadre de ce programme.
- › Le TECQ est la plus importante source de financement pour les projets municipaux à Duhamel-Ouest.
- › Ce message vise à vous informer : le programme TECQ est complexe et il n'est pas possible d'en présenter tous les détails ici.

La Municipalité de Duhamel-Ouest a presque complété cet inventaire et remercie la population pour sa collaboration.



La Semaine de la municipalité : une invitation à l'engagement

À l'occasion de la Semaine de la municipalité, qui se tient **du 13 au 19 septembre 2026**, le conseil municipal et les employés et employées municipaux souhaitent rappeler à toutes et à tous que la vie municipale, c'est l'affaire de chacun.

C'est aussi l'occasion de constater que plus la participation citoyenne est grande, plus la vie municipale est riche, animée et à l'image de la communauté.

**La Municipalité, c'est vous :
informez-vous et impliquez-vous!**

Comment s'informer et participer ?

- › Consultez les procès-verbaux, avis publics et communiqués sur www.duhamelouest.org
- › Assistez aux séances du conseil municipal et profitez de la période de questions, en personne ou par écrit.
- › Lisez Le Jaseur (version papier ou électronique) et abonnez-vous à la page Facebook de la municipalité.
- › Participez aux consultations publiques, soumettez vos idées et impliquez-vous dans les activités communautaires.

PRÉVENTION INCENDIE



AVERTISSEUR DE FUMÉE

Rappelez-vous de tester vos avertisseurs de fumée et de vous assurer de leur bon fonctionnement.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Il est recommandé de faire ramoner sa cheminée à tous les automnes. Les dépôts de crésote dans la cheminée peuvent s'enflammer facilement lors de la prochaine attisée. Confiez l'inspection à un expert avant la période de chauffage.



MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Réduisons ensemble le volume
de nos déchets!**

SAVIEZ-VOUS QUE

Nos déchets doivent être transportés jusqu'à Rouyn-Noranda?

Moins il y en a, plus on réduit les coûts et l'empreinte environnementale. Un bon tri, c'est essentiel!

Bien utiliser le bac de récupération (bleu)

- ✓ On l'appelle maintenant **bac de récupération** et non bac de recyclage.
- ✓ **Seuls les contenants, emballages, papiers et cartons propres y vont.**
- ✗ **N'y mettez pas : vêtements, vaisselle, jouets, objets divers — ces articles ne sont pas recyclables via la collecte sélective et causent des problèmes de tri.**

Compostage : un geste qui rapporte

- » Trop d'aliments finissent encore à la poubelle : ils sont lourds, coûtent cher à transporter et à traiter.
- » **Composter**, c'est alléger vos sacs, réduire les coûts collectifs et enrichir la terre!

Chaque geste compte : plus on trie, moins on paie!

SAVIEZ-VOUS QUE

Chaque sac de déchets en moins, c'est de l'argent économisé ?

La MRCT prend en charge la collecte des matières résiduelles pour toutes les municipalités, puis refacture à chacune selon la quantité envoyée.

**Moins de déchets = moins de coûts
pour toute la communauté!**

L'automne commence à peine... continuons de bouger!

- › Marchez, sortez, profitez des premiers changements de couleurs avec vos proches;
- › Rester actif, même quand l'air se rafraîchit, c'est savourer chaque saison;
- › Apprécions la chance de vivre tout près de la nature!

BABILLARD

Prochaines séances du conseil
à l'édifice municipal à 20 h
14 octobre 2026
11 novembre 2026



Municipalité de
Duhamel-Ouest

361, route 101 Sud, J9V 1A2
819 629-2522 - dg@duhamelouest.ca
www.duhamelouest.org



imprimé au bureau municipal